



PHILIPPE PÉTAIN A SES DEFENSEURS :

# «Je vous ai confié une mission. Ne l'oubliez jamais.»

– Nous n'oublierons jamais ! réaffirme solennellement le président de l'A.D.M.P. devant la tombe du glorieux soldat, chef de l'Etat français.

**M**onsieur le Maréchal, pardonnez à la France ! Cette prière, chers amis, nous l'adressons de nouveau au soldat qui, voici un demi-siècle, nous quittait au terme d'une longue vie de justes combats. Au matin du 23 juillet 1951, il entra dans son dernier sommeil et, dans la mort, son visage gardait la sérénité et la noblesse qui étaient le reflet de son âme et qui, de son vivant, frappaient ceux qui eurent l'honneur de l'approcher. **Weygand** en témoigne quand il écrit:-

«Nul de ceux qui ont connu, servi ou aimé le Maréchal Pétain ne pourra considérer cette image prise sur son lit de souffrances, quelques heures après qu'il eut rendu l'âme à Dieu, sans être saisi d'émotion.

»La majesté qui s'en dégage est celle du Chef qui conduisit les armées françaises à la Victoire, et que le vœu de la nation appela au gouvernement de la France à l'un des moments les plus cruels de son histoire.

»Sa beauté marmoréenne reste le symbole du calme et de l'impassibilité dont il fit preuve dans l'adversité.

»La sérénité dont elle rayonne est celle du devoir accompli, de la pureté d'un cœur qui n'a cessé de battre pour la France».

Il n'y eut jamais, plus admirable évocation de l'âme du Français enra-



Au pied de la tombe du Maréchal, notre président prononce son allocution d'une voix qui porte au-delà du cimetière.

ciné que fut **Philippe Pétain** dont l'histoire se confond avec celle de la Patrie et ne peut être méconnue par la Nation. Nous avons donc le devoir, aujourd'hui, en ce cinquantième anniversaire de sa mort, de remettre en mémoire sa longue vie de gloire et de sacrifice, avec l'espoir que les vents d'ouest permettront à l'écho de nos paroles de franchir les murs de ce cimetière marin.

## LE SAUVEUR DE VERDUN

Sa gloire militaire a connu un tel rayonnement qu'il peut paraître superflu d'en

rappeler les sommets. Mais sur les champs de bataille, elle fut partagée par les plus humbles. Tout Français doit donc en connaître et en rester le gardien.

En 1916, ce fut Verdun, la plus grande des batailles jamais disputées et remportées par les armées françaises. Le vainqueur, selon le Maréchal, en fut le Poilu. Selon Joffre, Pétain en fut le sauveur par les dispositions tactiques qu'il imposa, notamment dans le domaine de la coordination entre l'infanterie, l'artillerie et l'aviation. Mais, avant tout, l'histoire a retenu la part décisive que prirent dans la victoire les qualités humaines du chef sans lequel les combattants n'auraient pu, dix mois durant, supporter les indicibles souffrances physiques et morales qui furent les leurs.

Ce chef, **Paul Valéry** lui rend hommage en des termes inoubliables quand, accueillant le Maréchal sous la Coupole, le 22 février 1931, il évoque Verdun : «Votre nom est inséparable de ce grand nom (...) Quelle tendresse en vous pour ces hommes dont les peines inexprimables, les fatigues, les souffrances, les mutilations, les cadavres furent la substance du salut. Le soldat peu à peu apprit à vous connaître-: il trouva l'homme en vous.»

Un homme, c'est-à-dire une âme. Une âme qui inspira ses pensées et ses actes.

C'est ainsi qu'en mai 1917, placé à la tête des armées françaises dont le moral



# Nous n'oublierons jamais

Ce document de médiocre (à partir d'une photocopie) provoquera cependant l'émotion du lecteur. Nous sommes à l'île d'Yeu, en 1921. Le maréchal Pétain, au premier rang (à droite) des passagers de ce fiacre, passe très exactement devant la maison où il s'éteindra 30 ans plus tard... !



Archives Jean Charon

*commis par des violences qui pourraient vous sembler légitimes dans l'excès de vos ressentiments. Vous resterez disciplinés, respectueux des personnes et des biens-; après avoir abattu votre adversaire par les armes, vous lui en imposerez encore par la dignité de votre attitude et le monde ne saura ce qu'il doit le plus admirer de votre tenue dans le succès ou de votre héroïsme dans les combats.»*

L'histoire rapporte que cette attitude magnanime fut celle du Grand Condé qui, à Rocroi, alors que la redoutable infanterie espagnole était vaincue, calma la fureur des siens afin d'épargner les courageux bataillons de tercios qui avaient ouvert le feu par surprise. L'honneur de pardonner le disputa ainsi à l'honneur de vaincre.

Un tel exemple s'imposait à Pétain qui aimait le citer en déclamant le texte qui figure dans la célèbre Oraison funèbre du prince de Condé, prononcée par l'évêque de Meaux. Son Ordre général du 12 novembre 1918, montre qu'il avait suivi ce noble exemple. Comment son âme de soldat et de chrétien aurait-elle pu lui indiquer une autre voie ?

## >>> Suite de la page 3

est gravement atteint du fait des pertes subies lors de vaines offensives, son attachement à ceux qu'il commande et le respect qu'il porte à leur vie, opèrent, en quelques semaines, un redressement tel qu'il avouera-: «A Verdun, j'ai arrêté l'ennemi. C'était la chose nécessaire. Mon action, en 1917 a été plus importante et, si j'ai sauvé la France une fois, c'est bien à ce moment-là.»

## 1917 : LE CHEF INDISPENSABLE

Le célèbre critique militaire britannique, Liddell Hart, rend le plus vibrant des hommages à cette action unique, en affirmant que «la France n'aurait pu se passer d'un homme sans lequel elle n'aurait pas survécu à la crise de 1917. Un Foch même, aurait alors, vraisemblablement, précipité sa ruine au lieu de l'arrêter.» (1)

Les batailles décisives de 1918 purent alors être préparées. La stratégie défensive décidée par Pétain lui avait permis de constituer une réserve générale de 40 divisions grâce auxquelles

les armées alliées firent face aux ultimes offensives allemandes. En février 1918, en Picardie, elles se portèrent au secours des forces britanniques et, en juillet, elles participèrent à la seconde bataille de la Marne dont l'issue victorieuse marque le changement de pente de la guerre et ouvre aux armées le chemin de la victoire. Une victoire étroitement liée à la stratégie imposée par Pétain qui, contrairement aux élans offensifs de **Foch**, avait su attendre les Américains et les chars, sans oublier d'employer massivement les forces aériennes.

Mais la plus noble des victoires remportées par le général Pétain est signée par son Ordre général n° 124 du 12 novembre 1918 dans lequel il s'adresse aux armées en ces termes-: «*Nous allons, demain, pour mieux dicter la paix, porter nos armes jusqu'au Rhin (...) Vous irez plus loin, en pays allemand, occuper des territoires qui sont le gage nécessaire des justes réparations. La France a souffert dans ses campagnes ravagées, dans ses villes ruinées (...) Les provinces délivrées ont eu à supporter (...) des outrages odieux. Mais vous ne répondrez pas aux crimes*

## LA PORTEE STRATEGIQUE DE L'ARMISTICE

Un bienfait n'est jamais perdu, enseigne la morale. Il n'est donc pas interdit de penser que les sages instructions données en 1918 à nos troupes d'occupation aient contribué, en juin 1940, à la décision allemande d'accorder à la France l'armistice demandé par le Maréchal.

Un armistice dont ceux des historiens qui ne confondent pas l'histoire et l'idéologie, et qui ne dissocient pas le devoir de mémoire du devoir de vérité, reconnaissent le caractère impératif et sauveur. Car l'armistice de juin 1940 fut un acte dont la portée stratégique peut être mesurée, a contrario, par les conséquences qu'eût entraînées la poursuite de vains et sanglants combats-: le nombre des prisonniers serait passé de deux à quatre millions ; l'Afrique du Nord, indéfendable contre les germano-italiens, eût été occupée dans la foulée par la Wehrmacht privant ainsi les Alliés de la plate-forme d'où, avec la magnifique



armée d'Afrique préparée par **Weygand** et **Juin**, ils partirent en 1943 à l'assaut de l'Italie, créant un troisième front dont l'ouverture marquera, pour l'Allemagne hitlérienne, le commencement de la fin ; l'occupation totale du territoire métropolitain et de l'Afrique du Nord eût interdit tout refuge aux juifs qui auraient alors été traités comme leurs coreligionnaires européens dont plus de 90 % furent victimes de la barbarie nazie, tandis que 90 % des 730 000 juifs vivant en France et en Afrique du Nord survécurent.

## LA CHARGE

### DE L'ETAT

Au lendemain de l'armistice, 569 des 666 députés et sénateurs réunis en Assemblée nationale confient au Maréchal la charge de l'Etat, exprimant ainsi la volonté de la quasi-totalité des 40 millions de Français auxquels il a fait don de sa personne.

Sa politique immédiate est de soulager les peines de ceux dont il est désormais responsable, sans oublier les prisonniers. Quant à sa stratégie elle reste expectante, c'est-à-dire d'attente, comme elle le fut en 1917. Car il sait, et il l'a déclaré dès le 16 juin 1940 (2), que les Américains entreront un jour dans la guerre et contribueront, comme en 1918, à la défaite de l'Allemagne. Mais la situation impose une attitude défensive fondée sur le respect d'un armistice dont les avantages sont tels que l'occupant souhaite en modifier les clauses en sollicitant, dès le 16 juillet 1940, des positions stratégiques en Afrique du Nord. Cette demande est fermement rejetée par le Maréchal qui, au même moment, appuie le développement des Services spéciaux lesquels, de 1940 à 1942, arrêteront plus de 3.000 espions à la solde des puissances de l'Axe dont 42 seront exécutés après le rejet par le Chef de l'Etat de leurs recours en grâce. Bien entendu, aucun des nombreux agents anglais ou

américains, qui agissent en liaison avec nos propres services en zone libre et en Afrique du Nord, n'est inquiété.

Parallèlement, des dispositions sont prises, sous les commandements successifs de Weygand et de Juin, choisis en connaissance de cause par Pétain, pour préparer l'armée d'Afrique à sa rentrée dans la guerre. C'est l'époque où Weygand, dont les farouches sentiments anti-allemands sont connus, déclare-: «*Le Maréchal est plus grand que jamais*». (3)



Toujours en 1921, le Maréchal visite Port-Joinville en compagnie de Gbriel Guist'hau, ministre de la Marine. La Maison Luco où Philippe Pétain vécut les 23 derniers jours de sa vie de gloire et de sacrifice, est sise rue Guist'hau, du nom du ministre.

L'événement tant attendu par le Chef de l'Etat survient le 8 novembre 1942, quand il apprend le débarquement allié en Afrique du Nord et manifeste sa joie devant le chargé d'affaires américain à Vichy. (4) La rentrée de l'armée d'Afrique dans la guerre contre l'Allemagne intervient effectivement en Tunisie, dès le 17 novembre 1942. Elle constitue le couronnement de la stratégie expectante, tandis que le sabordage à Toulon, le 27 novembre, de la Flotte de Haute Mer prouve, de façon dramatique mais éclatante, le refus opposé à l'occupant

de toute coopération militaire.



Le Chef de l'Etat s'est refusé à partir à Alger, car il s'était juré, dès juin 1940, de ne jamais quitter la terre de France. **Madame Bernard Ménétre**, ici présente, et à laquelle nous rendons hommage, ainsi qu'à **Madame Louis-Dominique Girard-de Morcourt**, nièce du Maréchal, Madame Ménétre, a tenu à témoigner que, le 24 décembre 1942, le Maréchal lui avait confirmé que les vœux de Noël qu'il venait d'adresser aux Français en les invitant à porter leurs regards vers le ciel, et à placer leurs espérances dans les étoiles, était bien l'image allusive du drapeau américain.

Cependant, en riposte au débarquement allié en Afrique du Nord, la Wehrmacht a envahi la zone Sud, dès le 11 novembre 1942, violant ainsi l'armistice. Prenant acte de cette situation qui met un terme à la stratégie expectante qui constituait l'axe de sa politique de défense, le Maréchal décide, par les actes constitutionnels 12 et 12 bis du 17 et du 26 novembre 1942, de laisser tout pouvoir à Pierre Laval pour promulguer les lois et les décrets, à l'exception des actes constitutionnels. Mais, afin d'éviter l'intronisation par l'occupant d'un gaulleux, il demeure à son poste de Chef d'Etat. A ce titre, il a assorti sa délégation de pouvoir d'une instruction personnelle interdisant toute entrée en guerre, ce qui vise essentiellement la guerre contre les Alliés puisque l'armée française vient, en Afrique du Nord, de reprendre les hostilités contre l'Allemagne. En outre, le Maréchal exige, et ce sont les propres termes de son instruction, «*le respect des traditions spirituelles de la France, en protégeant de toute atteinte les convictions et coutumes religieuses ou philosophiques, l'exercice des cultes, les droits de la famille, les mouvements de jeunesse, le respect de la personne humaine*».

## LE DON DU SACRIFICE

On comprend qu'une historienne israélienne (5) ait pu écrire que «*la personne humaine reste en France, pays imprégné de la culture classique, humaniste et catholique, le principal objectif de la nouvelle société que l'on souhaite*



Gontran Nollet

>>> *Suite de la page 3*

reconstruire durant l'occupation». Ainsi, est rendu hommage à la politique du Chef de l'Etat dont le sacrifice, selon une autre historienne juive (6), eut des effets certains et positifs sur le salut des juifs. Car, en dépit d'un statut très injuste, mais dont les dispositions d'ordre administratif ne menaçaient aucunement leur intégrité physique, les juifs bénéficièrent d'une protection qui ne put être totale face aux Services allemands chargés de la «solution finale», mais qui est avérée par le fait que sur les 730-000 juifs, dont 400-000 en Afrique du Nord, vivant dans la mouvance française, 76-000 furent déportés dont 3-% seulement survécurent. C'est donc 90-% des juifs résidant en France et en Afrique du Nord qui échappèrent à la barbarie nazie, et 10-% qui en furent victimes. Le taux de 90-% de survivants est à comparer avec celui de 6-% qui s'applique à l'ensemble des collectivités juives d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de Grèce, du Luxembourg, des Pays Bas, de Pologne et de Yougoslavie (7).

Il est édifiant de constater que cette arithmétique comparée est totalement occultée par les médias et que, pour

comble de déni de justice, une loi votée par le Parlement unanime, et promulguée le 10 juillet 2000, a condamné l'Etat français pour crimes racistes et antisémites, c'est-à-dire, vu le contexte, pour crime contre l'humanité.

\*  
\* \* \*

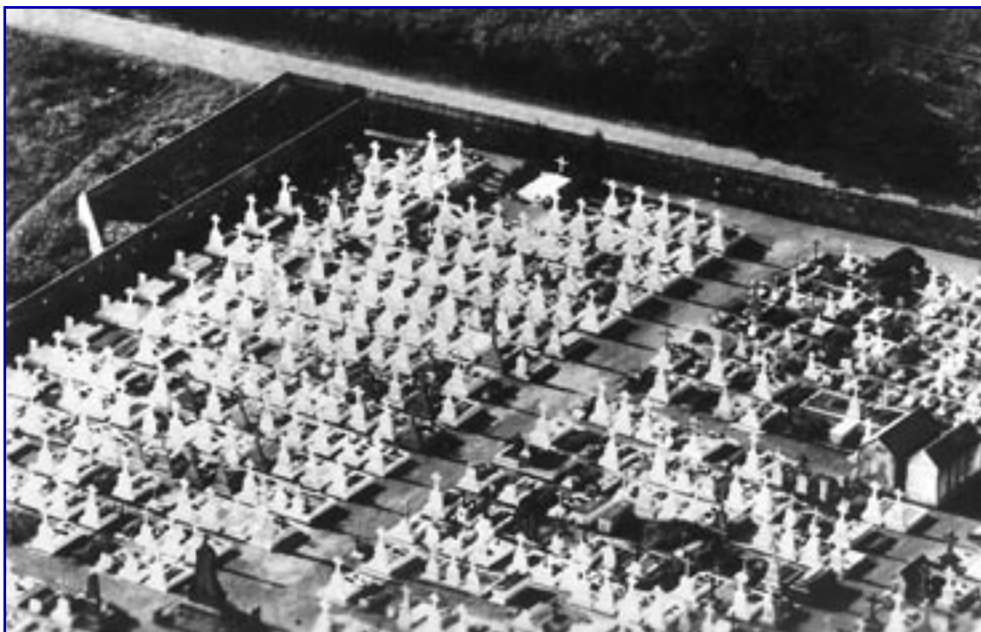
Ce n'est ni le lieu ni le moment de faire l'exégèse d'une décision de justice prise par des parlementaires peu familiers avec l'histoire et dont l'incompétence en matière judiciaire est d'ordre constitutionnel. Observons seulement que, lors des vingt audiences du procès en Haute Cour, ni le Maréchal ni l'Etat français ne furent accusés de crimes racistes ou antisémites, bien que des personnalités juives figuraient parmi les témoins à charge et parmi les jurés.

Selon des on-dit repris par le procureur général, le Maréchal était «le drapeau de la Cagoule (...) un associé aux ordres du Führer (...) qui s'était montré favorable au projet des conjurés, leur avait même fourni un appui financier, en même temps que promis un appui militaire». (8) Ces accusations infâmes sont portées contre le soldat que les Allemands avaient accusé de «résistance permanente» (9) avant de l'arrêter, le 20 août 1944, et de le déporter à Sigmaringen.

C'est dans le fracas de l'écroulement du Reich hitlérien que le Maréchal peut, le 21 avril 1945, prendre le chemin de la Suisse dont il refuse l'hospitalité. Il a choisi de revenir en France afin de défendre ceux qui l'ont servi et rendre compte de sa politique au peuple français. Le 23 juillet 1945, à l'ouverture de son procès, il déclare:-

**«C'est le peuple français qui, par ses représentants réunis en Assemblée nationale, le 10 juillet 1940, m'a confié le pouvoir. C'est à lui que je suis venu rendre des comptes (...) Je représente une tradition qui est celle de la civilisation française et chrétienne (...) J'ai passé ma vie au service de la France. Aujourd'hui, âgé de 90 ans, jeté en prison, je veux continuer à la servir, en m'adressant à elle une fois encore. Qu'elle se souvienne (...) J'ai mené**

*Ci-dessus : Le général Weygand bénit le cercueil lors des obsèques du Maréchal. Auprès de lui, le général Héring, fondateur de l'A.D.M.P. Ci-dessus : Vue aérienne du cimetière de l'île d'Yeu. Les morts veillent, tournés vers la dépouille du grand soldat.*



Groupe Aérien de la Publicité



# Nous n'oublierons jamais

ses armées à la victoire en 1918. Puis, alors que j'avais mérité le repos, je n'ai cessé de me consacrer à elle (...) Le jour le plus tragique de son histoire, c'est encore vers moi qu'elle s'est tournée (...) Voudra-t-on comprendre la difficulté de gouverner dans de telles conditions-? Chaque jour, un poignard sur la gorge, j'ai lutté contre les exigences de l'ennemi (...) Mais ma vie importe peu. J'ai fait à la France le don de ma personne. C'est à cette minute suprême que mon sacrifice ne doit plus être mis en doute (...) A votre jugement répondront celui de Dieu et celui de la postérité. Ils suffiront à ma conscience et à ma mémoire. Je m'en remets à la France-!»

Jacques Dhauussy



Arthur Vrignaud (à droite) et Cyriaque de Butler répandent de la terre apportée de Verdun, autour de la tombe du Maréchal, le 23 juillet dernier.

Le réquisitoire du procureur général ne pouvait qu'être applaudi par les professionnels de la politique qui, dans l'entre-deux guerres étaient restés sourds aux appels de Pétain dénonçant la montée du péril allemand. Témoins à charge, ces professionnels dont les patronymes sont connus, mais ne sont pas dignes d'être cités ici, étaient les responsables non seulement de l'impréparation du pays à la guerre, mais encore d'avoir inconsidérément ouvert les hostilités avant de s'effacer l'âchement à l'heure du désastre. Avec l'Angleterre coupable d'avoir, en 1939, déclaré une guerre à laquelle elle ne pouvait participer qu'avec des forces terrestres ridicules, ils étaient et demeurent au premier rang des responsables de la défaite du printemps 1940 et de ses suites tragiques. Le procès en cours leur permettait de chercher une rédemption dans la condamnation à mort, pour intelligences avec l'ennemi, du Chef de l'Etat qui, de ce fait, était chargé des conséquences de leur licence, voire de leur trahison. Dieu leur pardonne !

## L'ELEVATION

### AU RANG DE MARTYR

Dieu, d,i,e,u. C'est ainsi que le Maréchal orthographe le nom de l'île où, sa condamnation à mort ayant été commuée en détention perpétuelle, il débarque le 15 novembre 1945, dans sa 90<sup>e</sup> année. C'est dans la citadelle de Pierre-Levée qu'il va, durant près de six ans, vivre le dernier acte de son existence.

*«Voilà bien une existence extraordinaire, écrit Paul Valéry. S'il y aura un Plutarque français pour écrire les vies de nos hommes illustres, celle-ci lui proposera un thème prodigieux: la tâche la plus lourde, la plus incertaine, la plus troublante, la plus douloureuse ainsi reportée à l'extrême de l'âge, acceptée dans les conditions les plus difficiles et parfois les plus pénibles, consistant à sauver l'ordre, l'honneur, le moral de la nation au milieu du désarroi et de la dissolution générale. Quels états de ser-vice-!»*

Cet hommage a des accents prophétiques, car, lorsque Valéry le publie, en juin 1942, il ne peut savoir que les états de service qu'il évoque seront couronnés par l'élévation de l'illustre soldat au rang de martyr. Un martyr dont la mort chrétienne fut précédée d'une profession de foi: **«La France, je n'ai jamais aimé qu'elle»**. Un martyr qui ne profèrera jamais la moindre plainte, car avait-il dit, **«un Maréchal de France ne demande de grâce à personne»**. Il avait simplement confié son honneur à ses défenseurs dont nous sommes tous, ici, les héritiers. Outre sa réhabilitation, il avait demandé d'être inhumé à Douaumont auprès de ses soldats qu'il avait tant aimés. **«J'ai confiance en vous, avait-il dit à Jacques Isorni et à Jean Lemaire. Je vous ai confié une mission. Ne l'oubliez jamais»**.

Non, Monsieur le Maréchal, nous n'oublierons jamais. Car le tombeau des soldats demeure le cœur des vivants. Un jour de ce nouveau siècle, un navire cinglera de Port-Joinville vers le continent, emportant votre corps vers Douaumont où votre âme n'a jamais quitté celles de vos Poilus.

Vos Poilus, ce sont les aïeux de ces enfants qui vont maintenant répandre autour de votre tombe, la terre des Hauts de Meuse, la terre de Verdun, la terre dont le nom est indissociable du vôtre, une terre orpheline qui vous appelle et vous attend.

**Général (C.R.) Jacques le Groignec**

(1) Liddell Hart - *Réputations*.

(2) Pétain à Albert Rivaud - Témoignage de celui-ci adressé à Jean Guilton et cité par F.G. Dreyfus dans *Histoire de Vichy*, p. 169.

(3) *Carnets* du Pasteur Boegner - Ed. Fayard, p. 175.

(4) *Foreign relations of the United States*, 1942, volume II, pp. 430-432.

(5) Limore Yagil - *L'homme nouveau et la Révolution nationale de Vichy (1940-1944)*.

(6) A. Kriegel - *Ce que j'ai cru comprendre*, p. 172.

(7) R. Hilberg - *La destruction des Juifs d'Europe*, p. 903.

(8) *J.O. du procès*, pp. 7 et 8.

(9) Ribbentrop - Lettre adressée au Maréchal, le 29 novembre 1943. Extrait dans *Pétain, Face à l'histoire* - Nouvelles Editions Latines, p. 205.